

Présents :

- Mmes : BOINNARD MORALLET Laurence, BOINNARD Nadine, BOYAT Sylvie, VAUTHAY Eliane et ROSSET Erika.
- Mrs : BAUD Jérôme, COURRIER Fabien, MENOUD Florian, MORAND Jean-Claude, ROSSET Mickaël, VAUTHAY Michaël et BENOIT Stéphane.

Excusés :

- Mme MUDRY BONAN Marie et Mr VULLIEZ Christian.

Mr VULLIEZ Christian donne pouvoir à Mr Jean-Claude MORAND.

Ouverture de la séance à 19h38.

Mickael ROSSET est nommé secrétaire de séance.

Mr le maire présente le compte-rendu du 19 février 2022 qui est adopté à l'unanimité par le conseil municipal.

1) Vote des budgets et délibérations s'y rapportant.

Mme Nathalie BOINNARD présente les budgets primitifs 2022.

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES
BUDGET PRINCIPAL	684 295,01	684 295,01	1 021 413,81	1 021 413,81
MAISONS MULTISERVICES	116 427,96	116 427,96	82 759,79	82 759,79
FORESTIER	110 082,00	110 082,00	61 538,21	61 538,21
EAU et ASSAINISSEMENT	251 285,41	251 285,41	546 763,02	546 763,02
CIMETIERE	30 262,00	30 262,00	30 262,00	30 262,00

Le conseil municipal vote et approuve le budget 2022 à l'unanimité.

2) Taxes 2022.

Mr le maire propose de maintenir les taux pour 2022.

3) Délibération concernant les frais de déplacement des bénévoles de la bibliothèque.

Mr le maire lit le mail de Mme Virginie PANIKIAN, coordinatrice du réseau des bibliothèques du Haut Chablais. Ce message propose un modèle de délibération permettant à la municipalité d'autoriser le remboursement de ces frais.

Le conseil municipal se prononce en faveur de ce processus de défraiement.

Nadine BOINNARD fait remarquer les défaillances du système informatique de la bibliothèque. Une étude sera faite pour améliorer ou renouveler les supports.

4) Zone Ux de sur les Terches.

➤ **Demande de Mr Francis DELERCE.**

Mr le maire lit le courrier de Mr Francis DELERCE à propos de la zone artisanale des Terches. Suite à la réunion du 10 mars 2022, Mr DELERCE ne demande pas le renouvellement du bail relatif au terrain communal sur lequel repose la scierie dont il est propriétaire. Il est favorable à la cession du bâtiment. Une commission sera composée de Jean-Claude MORAND, Jérôme Baud, Mickael ROSSET, Florian MENOUD et Michael VAUTHAY pour suivre le dossier en tenant compte notamment du volet patrimonial.

➤ **Dossier relatif au bâtiment de Mr Sébastien TRUCHOT.**

Mr le maire lit la lettre de l'avocat de Mr Sébastien TRUCHOT. Celle-ci remet en cause la qualification (privé ou public) du terrain communal où est construit le bâtiment de Mr TRUCHOT. Une étude des documents va être effectuée par Erika ROSSET afin d'éclaircir ces différents points.

5) Urbanisme.

2 CUA ont été étudiés le 25 mars concernant des ventes de parcelles de forêt.

6) Dossiers en cours

- **Travaux d'enfouissement du réseau d'assainissement au Crêt.** Une consultation est prévue par la société DAVIET pour le début des travaux au Crêt. Le chantier devrait commencer à court terme.
- **Gestion de l'éclairage public.** Un test de coupure et de baisse d'intensité doit être réalisé chez les Rosset sur l'éclairage public. Une date sera fixée ultérieurement en soirée. L'association « je vis la nuit » interviendra en complément pour informer la population sur le sujet de la pollution lumineuse.
- **Entretien des ponts.** Le bureau d'étude Sixense est mandaté par le CEREMA pour recenser l'état des ponts sur la commune. Un inventaire a déjà été transmis.

7) Rapports sur le Prix et la Qualité des Services public de l'eau potable et de l'assainissement collectif (RPQS) exercice 2020.

Après analyse, le conseil municipal approuve les 2 rapports à l'unanimité. Ceux-ci seront mis en ligne et consultables sur le site de l'agence de l'eau.

8) Remarques et questions diverses.

- Le recrutement d'un agent devra être programmé pour remplacer Mme Marie Eve ELIE qui a prévu de mettre fin à ses fonctions au périscolaire et à la cantine de l'école le 1^{er} septembre 2022. Monsieur le maire remercie à ce titre les élus qui ont renforcé le périscolaire lorsque l'effectif a dépassé 30 enfants. Cette situation étant susceptible de se reproduire, des solutions doivent être trouvées. Mr Denis LAVANCHY a donné une réponse favorable pour renforcer temporairement dans le cadre de cette fonction.
- Une demande a été faite au conseil d'école pour modifier les horaires du temps scolaire. L'organisation du périscolaire devra être étudiée pour en voir la faisabilité.
- Michael VAUTHAY propose de réserver des places aux élus pour les comptages de la faune sauvage. Il propose également qu'une présentation auprès de la population soit organisée par les institutions de chasse afin d'échanger sur le thème de la chasse en général. Mr le maire fait remarquer dans ce domaine que la convention portant sur les déchets de venaison a été votée et signée.

9) Calendrier.

- Lundi 4 avril à 18h30 : réunion d'urbanisme.
- La programmation des permanences est finalisée pour les élections présidentielles et législatives :

Présidentielle 2022			Présidentielle 2022		
Date : 10 avril 2022 de 8 h à 19 h			Date : 24 avril 2022 de 8 h à 19 h		
Horaire	Elu n°1	Elu n°2	Horaire	Elu n°1	Elu n°2
8 h - 10 h	Laurence	Jérôme	8 h - 10 h	Laurence	Fabien
10 h - 11 - 30	Nadine	Laurence	10 h - 11 - 30	Nadine	Mickael R
11 h 30 - 13 h	Michael V	Florian	11 h 30 - 13 h	Michael V	Florian
13 h - 14 h 30	Fabien	Mickael R	13 h - 14 h 30	Laurence	Sylvie
14 h 30 - 16 h	Jérôme	Christian	14 h 30 - 16 h	Stéphane	Fabien
16 h - 17 h 30	Stéphane	Erika	16 h - 17 h 30	Erika	Christian
17 h 30 - 19 h	Sylvie	Eliane	17 h 30 - 19 h	Christian	Eliane

Législative 2022				Législative 2022		
Date : 12 juin de 8 h à 18 h				Date : 19 juin de 8 h à 18 h		
Horaire	Elu n°1	Elu n°2		Horaire	Elu n°1	Elu n°2
8 h - 9 h 30	Jérôme	Fabien		8 h - 9 h 30	Sylvie	Jean-Claude
9 h 30 - 11 h	Nadine	Mickael R		9 h 30 - 11 h	Nadine	Mickael R
11 h - 12 h 30	Michael V	Florian		11 h - 12 h 30	Christian	Jean-Claude
12 h 30 - 14 h	Michael V	Florian		12 h 30 - 14 h		
14 h - 15 h 30	Stephane	Erika		14 h - 15 h 30	Stéphane	
15 h 30 - 17 h	Jérôme	Erika		15 h 30 - 17 h	Jean-Claude	
17 h - 18 h	Sylvie	Eliane		17 h - 18 h	Jean-Claude	Eliane

La séance est levée à 23h05.